

JUSTIFICATIFS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE - PERSONNE MAJEURE

- Une pièce d'identité ou un document officiel avec photographie
- 2 photographies d'identité identiques récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm)
- Justificatif de domicile ou de résidence
- Justificatif de nationalité française, sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France
- Justificatif d'état civil : un extrait d'acte de naissance avec filiation (une copie intégrale d'acte de naissance peut être également produite) ou, à défaut la copie intégrale de l'acte de mariage, sous réserve de la preuve de l'impossibilité de produire l'acte de naissance précité
- D'autres pièces seront à fournir en cas d'utilisation d'un deuxième nom : livret de famille ou jugement de divorce par exemple

Pour un renouvellement de la Carte Nationale d'Identité

- Toutes les pièces indiquées ci-dessus sauf au 1^{er} alinéa
- L'ancienne carte
- 25 € en timbre fiscal en cas d'impossibilité à remettre l'ancienne carte (perte ou vol)